

La Région au rendez-vous de la Santé



Allocution du Président du Conseil Régional de la Guadeloupe

Visite du Centre d'Imagerie Moléculaire de la Guadeloupe « Cyclotron » (CIMGUA/Cyclotron)

Monsieur le Préfet, Madame la Présidente du Conseil départemental, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, Chers invités.

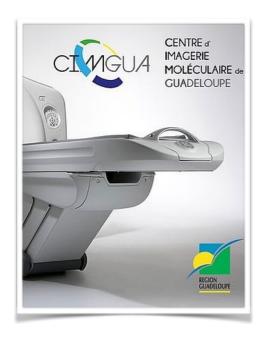
Je tenais à être présent avec vous ce matin pour cette visite du Centre d'Imagerie Moléculaire de la Guadeloupe « Cyclotron » (CIMGUA/Cyclotron).

J'ai une pensée pour tous les Guadeloupéens qui nous ont quittés des suites du cancer et une pensée forte pour cette jeune Guadeloupéenne, lvy Godard, aujourd'hui disparue. Elle nous avait émus lors d'une conférence qui s'est tenue à la Bibliothèque Paul Mado à Baie-Mahault, il y a 2 ans sur le caractère indispensable d'avoir le cyclotron en Guadeloupe.

Cette rencontre a été déterminante dans ma prise de conscience quant à la mesure du combat qui était mené. Alors, il me paraissait plus qu'important d'être ce matin parmi vous et de célébrer une réussite.

En effet, le cyclotron est une réponse à trois défis qui sont posés à la Guadeloupe : celui du développement économique, de la formation professionnelle et la recherche & l'innovation, mais aussi le défi de la santé publique.

Le défi du développement économique, qui est fondé ici, pour l'essentiel, sur notre capacité à soutenir l'investissement dans des équipements de santé d'excellence au service des Guadeloupéens. Non seulement pour renforcer notre compétitivité, mais aussi accroître le développement du











Conférence sur le cyclotron à la Bibliothèque Paul Mado à Baie-Mahault

tourisme de santé en assurant un niveau de prise en charge sanitaire maximal.

Le défi de la formation qui détermine la réussite des chercheurs, professeurs et élèves, et qui ne peut se concevoir, comme vous l'avez mentionné à de nombreuses occasions, chers professionnels de la santé, sans une collaboration étroite avec l'Université des Antilles et les établissements médicaux.

Et enfin, le défi de la santé publique. Bien que n'étant pas une de ses compétences propres, la Région Guadeloupe entend renforcer ses actions de prévention et soutenir les projets d'équipement de santé de haut niveau de performance, qui complètent l'action publique sanitaire du CHU et du CHBT.

Je veux saluer notre volonté de relever ces défis, de miser sur des secteurs et outils de pointe en matière de technologie, d'investir sur l'avenir et notre volonté d'innover.

J'en profite pour remercier les initiateurs de ce projet : la communauté scientifique, les médecins, praticiens, Dr Mona Edreville, Chef du service de Cardiologie au CHU de Pointe-à-Pitre, Dr Lyonel Belia, chef du service de médecine nucléaire du CHU de Pointe-à-Pitre, Jean-Paul Fischer, Président de la SEM Patrimoniale, à qui la réalisation de ce projet a été confiée. Monsieur le Maire de la Ville des Abymes, mon ami Eric Jalton, qui met à disposition ce terrain sur lequel est inauguré le centre.

Je profite de cette occasion pour saluer les élus régionaux, qui sont pleinement investis dans les responsabilités au sein de leurs commissions. Je salue mes collègues Guy Losbar, Président du GIP CIMGUA, et Dominique Théophile, Président de la Commission Santé et Sport, qui ont fait preuve d'abnégation et de détermination dans le suivi de ce dossier.

Je veux saluer très sincèrement mes prédécesseurs, notamment Mr André Attalah, président de la Commission Santé, ainsi que les présidents qui m'ont précédé, Mr Victorin Lurel et Mme Josette Borel-Lincertin. Je veux saluer le travail effectué par les agents régionaux sous la houlette de Mr Jean-Louis Boucard le Directeur Général des Services.

Je veux saluer tous ceux qui y ont cru, tous ceux qui ont accompagné, tous ceux qui ont permis de convaincre de la nécessité d'engager notre effort autour de cet investissement pour les perspectives médicales qu'il ouvre.

Une réussite collective pour les Guadeloupéens et par les Guadeloupéens dans un projet de co-construction des



Échanges sur les enjeux de la santé en Guadeloupe avec la Ministre de la Santé, Marisol Touraine





« Réduire les inégalités sociales et géographiques face à la maladie... » :

Le Député de la Guadeloupe Monsieur Ary CHALUS, interpelle Madame Marisol Tourraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, sur l'inégalité d'accès aux soins dont souffre les Départements Français d'Amérique (DEA) en matière de traitement des cancers.

La Cour des Comptes a rendu public, le 12 juin 2014, un rapport sur la santé dans les outre-mer. Avec leurs spécificités géographiques, humaines et organisationnelles, les départements et collectivités d'outre-mer ont en commun d'être confrontés à des problématiques sanitaires d'une nature et d'une ampleur souvent particulières.

La cour partage l'objectif du Président de la République, qui est de réduire les inégalités sociales et géographiques face à la malaide et rappelle que l'incidence de certains cancers; du coil de l'utérus, de la prostate et de l'estomac, est beaucoup plus élevée aux Antilles-Guyane qu'en métropole.

Full: related describement au un diagnostic pour la flocrech en methanisé manorier la très base voir fefficacité des traitements, la échoque (EF) can est un système d'imagerier au très haute valeur informative, ben plus performant que tous les autres examens, tant pour la précocité du dépistage que pour la précision de la localisation tumorale.

Or, dans les DFA, les explorations se limitent selon les cas aux scanners traditionnels, à la scintigraphie, à l'IRM et aux dosages de marqueurs. Outre le coût engendré par ces examens couteux, leur ablence de précision en rapport avec le TEP Scan mêne parfois à un diagnostic plus tardif, à des doutes dans la classification de la tumeur et par là même, à une prescription trop importante de rhimithérazine àdultauante.

Rappelant aussi l'intitulé du plan cancer 2014 - 2019 "Guérir et prévenir les cancers: donnons les mémes chances à tous, partout en France" et s'appuyant sur le demier rapport de la cour des comples sur la sarté dans les outremer qui souligne qu'il papertient en demier resort à l'État d'in être l'utilime garant et de veiller à ce que soil assurée l'égalité de chacun dans le donaine de la santé, l'égloque solutable donc que les DFA rattrape ce tract d'orien temet d'équipmement de la santé, l'égloque solutable donc que les DFA rattrape ce rater d'orien temet d'équipmement de l'

En Guadeloupe, les professionnels de sante, la société civile et les élus se mobilisent actuellement sur l'infegâlté d'acés aux soins et les pertes de chance de survie découlant de l'absence d'un TEP Scan, alors même que l'état de sanét de bien des patients ne leur permet pas de prendre l'avion pour en subbi l'examen en France métropolitaine.

Le député soutient fortement le souhait des médecins hospitaliers, parmi lesquels les médecins nucléaires, ainsi que celui de la société civile de l'archipet, pour que le CHU de la Guadeloupe soit enfin désé de ces évulcement d'impareire médicale et les con outil de norduration d'instances. un politiques publiques au service de la population. Ce projet de cyclotron est la preuve que lorsque nous fédérons nos forces et nos idées, nous avons la capacité d'obtenir des résultats probants pour nos concitoyens.

Cette réussite collective, c'est cette politique que j'appelle de mes vœux. La politique ne doit plus être l'objet du seul politicien. La politique possède à mon sens, une définition plus large. La politique c'est l'affaire de la Cité, celle des citoyens, des entreprises, des associations et des institutions.

Cette approche nous rend tous responsables de la réussite des politiques publiques. De notre réussite, mais aussi de notre échec. Car, « L'Homme n'est en rien seul responsable du succès et de l'échec ». En cas de succès comme celui pour lequel nous sommes tous rassemblés ce matin, c'est la réussite d'un effet d'entraînement, d'une majorité d'acteurs ayant adhéré à cette initiative.

À l'instar de la population Guadeloupéenne, j'ai le sentiment d'avoir accompli ma mission et d'avoir apporté ma contribution sur ce dossier, notamment en ma qualité de député. Très vite, j'ai été sensible à l'aboutissement de ce projet en étant entre autres, l'un des premiers signataires de la pétition porté par l'élan de nos concitoyens.

J'ai interpellé par trois fois, la ministre de la Santé d'alors, Mme Marisol Touraine, par le biais de questions écrites et orales dès juin 2014 et août 2014, puis avril 2015 afin que les Outre-mer soient pleinement associés aux décisions en matière de santé, ce à quoi elle avait répondu que le Gouvernement consulterait désormais les élus.

Cette lutte pour moi était évidente pour les raisons que les professionnels, les citoyens, ont avancées. Mais c'est aussi parce que j'avais la capacité de porter leurs voix auprès du Gouvernement et de m'associer à leur combat. D'ailleurs, quand on parle de travail citoyen, je tiens à nommer Mr Vincent Tacita et Mr Eddy Nedelkovski qui m'ont sensibilisé sur l'importance de ce dossier, mais aussi Mme Julie Aristide, qui est l'égérie de ce projet.

Je présente bien évidemment mes excuses à toutes les personnes que je n'ai pas pu citer. Elles sont nombreuses et je tiens à rendre hommage à leur engagement.

Cette visite marque l'épilogue d'une bataille qui aura duré plus de trois ans menés par un ensemble d'acteurs. Le cyclotron c'est la réussite collective au service des Guadeloupéens.

Les allocutions précédentes ont été exhaustives sur les apports du cyclotron en Guadeloupe. Je veux simplement



retenir qu'il offre aux patients un instrument qui est inédit en Guadeloupe et dans la Caraïbe, et que par sa puissance il permettra d'offrir un diagnostic plus précis aux patients.

Nous, collectivité territoriale, soutenons les efforts de ces structures vers l'excellence régionale et nationale, comme c'est justement le cas ici avec cet équipement. Les collectivités et les organismes médicaux doivent plus que jamais entrer dans une logique de collaboration plus lisible et plus efficace. Et c'est la raison pour laquelle, je vois un signe très encourageant dans le montage qui a prévalu ici aux Abymes.

On l'a dit, le projet dans sa globalité porte sur un montant de 8,1 millions d'euros, financés par la Région Guadeloupe et par une contribution de 500 000 euros du Conseil Départemental. J'en profite pour saluer Mme Borel-Lincertin, qui se tient ce matin à nos côtés et la remercier pour l'engagement du Département à œuvrer pour la santé des Guadeloupéens.

Je les invite à me rejoindre pour une belle photo de la Guadeloupe, une Guadeloupe forte, une Guadeloupe rassemblée au service des Guadeloupéens, au service de l'essentiel.

Il est toujours bon de savoir distinguer l'accessoire de l'essentiel.

Mesdames et messieurs,

Les grandes infrastructures de recherche sont coûteuses mais elles sont indispensables pour l'aménagement des territoires et pour le rayonnement de la Guadeloupe.

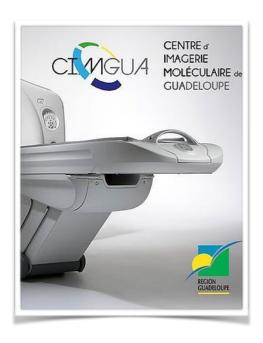
Et à ce titre, la santé des Guadeloupéens n'a pas de prix.

La Région Guadeloupe se tiendra toujours aux côtés des initiatives qui viennent du terrain et qui visent à répondre aux besoins de la population et à son épanouissement.

J'achèverai mes propos en m'adressant à mes collègues, Mme Marie-Luce Penchard et Mr Guy Losbar, pour leur rappeler que nous aurons à organiser en Guadeloupe, avec le concours de l'État, un sommet des Chefs d'Etat de la Caraïbe sur la coopération en matière de Santé.

J'en prends l'engagement ici même devant vous.

Le CIMGUA sera le premier centre d'imagerie moléculaire de la Caraïbe et pourra accueillir nos voisins frères de la Caraïbe qui n'ont pas d'autres choix aujourd'hui que les États-Unis. C'est une véritable opportunité d'asseoir le tourisme médical



en Guadeloupe, qui a un réel potentiel de développement économique et de croissance de notre territoire.

Dans cette logique, la Région poursuivra sa politique volontariste pour ce qui a trait à l'offre de santé : la reconstruction du centre gérontologique, le programme d'équipements et de mise aux normes du CHU dans l'attente de sa reconstruction, la reconstruction de l'hôpital local de Capesterre-Belle-Eau, la reconstruction de l'hôpital Beauperthuy de Pointe-Noire, l'accompagnement de l'hôpital de Sainte-Marie de Marie-Galante pour l'équiper d'un scanner...

Ce sont autant de projets soutenus significativement par la Collectivité régionale.

Pour finir, je veux rendre hommage à l'excellence des équipes de santé qui œuvrent ici et qui font chaque jour preuve de détermination et d'abnégation envers leurs patients. Je veux vous dire que j'ai une totale confiance dans votre engagement collectif et que je crois dans vos succès futurs.

Je vous remercie pour votre attention.

Ary Chalus Président du Conseil Régional



QU'EST-CE QUE LE TEPSCAN? Le TEPScan est un appareil d'imagerie médicale qui établit une cartographie des cellules du corps humain atteintes par une affection: diagnostic des maladies cardiovasculaires, des cancers et détection précoce de la maladie d'Alzheimer, entre autres.

COMMENT CA MARCHE? Après injection d'un marqueur radioactif dans le corps du patient, les cellules malades apparaissent à l'image sous la forme de concentrations lumineuses plus ou moins intenses en fonction de la gravité de l'inflammation.

L'image obtenue, extrêmement pointue et fine, permet une meilleure prise en charge des pathologies: le choix du protocole de soins pourra être adapté en fonction de la gravité

Dans certaines pathologies diffuses, seul le TEPScan permet de connaître l'état exact du patient. Dans d'autres cas, cet examen peut éviter de subir les anciennes méthodes de diagnostic, beaucoup plus invasives.

QU'EST-CE QUE LE CYCLOTRON ? Le cyclotron est l'unité de fabrication des marqueurs radioactifs, les isotopes, utilisés lors de l'examen au TEPscan.

C'est un laboratoire spécialisé qui, en dehors de la production des isotopes, fonctionne généralement en partenariat avec l'Université pour des programmes de recherches en physique et

POURQUOI CETTE PÉTITION ? La pétition « La Guadeloupe a besoin d'un TEPscan et d'un cyclotron » a pour but de mobiliser la population autour de l'absence actuelle de ce matériel, absolument nécessaire à la prise en charge de notre santé en Guadeloupe.

Pour rappel, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité en Guadeloupe. Ajoutées aux différents cancers, c'est plus de 1.300 vies en moins chaque année.

La sensibilisation de l'opinion sur TEPscan et cyclotron devrait permettre aux élus, aux collectivités, ainsi qu'à l'Etat, de s'engager au plus vite afin de doter notre région de moyens déjà mis en œuvre depuis plus de 10 ans en France hexagonale.

La pétition « Un TEPscan et un cyclotron pour la Guadeloupe », c'est déjà plus de 10.000 signataires!

- · Pour un engagement citoyen, signez la pétition sur http://tepscanguadeloupe.com
- Pour soutenir la mobilisation et s'informer sur Facebook : Un TEPscan et un cyclotron pour la Guadeloupe.
- Une adresse e-mail pour nous écrire :

un.tepscan.pour.la.guadeloupe@outlook.fr



La Guadeloupe a vraiment besoin d'unTEPScan et d'un cyclotron !								
lom	Profession	Domicile		Non rendus publics				
		Code postal	Commune	Téléphone	Adresse e-mail	Signature		
CHALUS		94112	& Malalt			the		





14ème legislature

Question N°: 58087	De M. Ary C	Question écrite				
Ministère interrogé > Affaires sociales				Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes		
Rubrique >outre-mer		Tête d'analyse >DOM-ROM: Guadeloupe, Guyane et Martinique		Analyse > établissements de s imagerie médicale.	anté. équipements.	
Question publiée au Réponse publiée au Date de changement Date de signalement	JO le : 16/12/2 d'attribution :	014 page: 10515				

Texte de la question

M. Ary Chalus alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé, sur l'inégalité d'accès aux soins dont souffrent les départements français d'Amérique (DFA) en matière de traitement des cancers. La Cour des comptes a rendu public, le 12 juin 2014, un rapport sur la santé dans les outre-mer. Avec leurs spécificités géographiques, humaines et organisationnelles, les départements et collectivités d'outre-mer ont en commun d'être confrontés à des problématiques sanitaires d'une nature et d'une ampleur souvent particulières. La Cour partage l'objectif du Président de la République, qui est de réduire les inégalités sociales et géographiques face à la maladie et rappelle que l'incidence de certains cancers; du col de l'utérus, de la prostate et de l'estomac, est beaucoup plus élevée aux Antilles-Guyane qu'en métropole. Pour l'établissement d'un diagnostic pour la recherche de métastases cancéreuses et le suivi de l'efficacité des traitements, la technique TEP Scan est un système d'imagerie à très haute valeur informative, bien plus performant que tous les autres examens, tant pour la précocité du dépistage que pour la précision de la localisation tumorale. Or, dans les DFA, les explorations se limitent selon les cas aux scanners traditionnels, à la scintigraphie, à l'IRM et aux dosages de marqueurs. Outre le coût engendré par ces examens coûteux, leur absence de précision en rapport avec le TEP Scan mène parfois à un diagnostic plus tardif, à des doutes dans la classification de la tumeur et par là même, à une prescription trop importante de chimiothérapie adjuvante. Rappelant aussi l'intitulé du plan cancer 2014 - 2019 "Guérir et prévenir les cancers: donnons les mêmes chances à tous, partout en France" et s'appuyant sur le dernier rapport de la Cour des comptes sur la santé dans les outre-mer qui souligne qu'il appartient en dernier ressort à l'État d'en être l'ultime garant et de veiller à ce que soit assurée l'égalité de chacun dans le domaine de la santé, il souhaite donc que les DFA rattrape ce retard criant en termes d'équipement de médecine nucléaire. En Guadeloupe, les professionnels de santé, la société civile et les élus se mobilisent actuellement sur l'inégalité d'accès aux soins et les pertes de chance de survie découlant de l'absence d'un TEP Scan, alors même que l'état de santé de bien des patients ne leur permet pas de prendre l'avion pour en subir l'examen en France métropolitaine. Il soutient fortement le souhait des médecins hospitaliers, parmi lesquels les médecins nucléaires, ainsi que celui de la société civile de l'archipel, pour que le CHU de la Guadeloupe soit enfin doté de cet équipement d'imagerie médicale et de son outil de production d'isotopes, un cyclotron, qui ouvrira aussi un nouveau champ de recherches à la Faculté des sciences de l'université implantée en Guadeloupe. Il sollicite son appui pour que ce projet, important pour la santé des citoyens des DFA, aboutisse enfin.



ASSEMBLÉE NATIONALE

Texte de la réponse

L'équité de l'accès aux soins constitue la priorité de la politique menée par le Gouvernement en matière de lutte contre le cancer. La question de l'implantation d'un cyclotron pour assurer l'approvisionnement de futures caméras TEP/TDM est posée depuis plusieurs années en Martinique, Guadeloupe et Guyane. Ces trois régions sont confrontées à des problématiques sanitaires spécifiques sources d'inégalités d'accès aux soins et de surcoûts pour le système de santé. Le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes partage donc pleinement l'objectif de garantir à chaque citoyen des DFA l'accès à une prise en charge de qualité, quels que soient son lieu de résidence, la gravité de sa maladie et la complexité de son traitement. C'est dans ce contexte que la Ministre a saisi l'inspection générale des affaires sociales. Les travaux à mener devront permettre de caractériser l'ensemble des solutions d'approvisionnement en radiopharmaceutiques, d'évaluer les conditions d'implantation et d'exploitation des différents modèles technologiques et organisationnels proposés, et de proposer un schéma cible optimal en termes de qualité et d'accès aux soins, d'efficience et de sécurité, tant pour les patients que pour les personnels garantissant l'approvisionnement. Cette réflexion s'appuiera sur les travaux déjà réalisés sur le terrain à l'initiative des agences régionales de santé ou des établissements de santé concernés. Le projet ne pourra être mené à bien sans une coopération inter-régionale très forte. Il devra intégrer les composantes médicales et technologiques. De la même façon, il sera nécessaire de faire converger un projet hospitalo-universitaire et de recherche structurant dans l'inter-région Antilles-Guyane afin de rassembler les professionnels de santé autour d'axes de collaboration scientifique de recherche en cancérologie et imagerie fonctionnelle au sein de la Caraïbe.





14ème legislature

Question N° : 2809	De M. Ary C	Question au gouvernement			
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes			Ministère attributaire > Affaires sociales, santé et droits des femmes		
Rubrique >outre-mer		Tête d'analyse >DOM-ROM: Guadeloupe et Martinique		Analyse > santé publique. perspectives.	
Question publiée au . Réponse publiée au .					

Texte de la question

Texte de la réponse

SANTÉ PUBLIQUE DANS LES ANTILLES

M. le président. La parole est à M. Ary Chalus, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Ary Chalus. Madame la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, l'examen de la loi relative à la santé offre une excellente opportunité pour revenir sur certains dossiers de santé publique qui constituent une préoccupation majeure pour nos concitoyens. Cette préoccupation a été relayée par le Président de la République et la Cour des comptes, qui ont mis l'accent sur l'urgence à réduire, le plus rapidement possible, des inégalités souvent criantes en matière de santé.

La prévalence de certains cancers – prostate, col de l'utérus ou estomac – est particulièrement forte dans les départements français d'Amérique. Le retard de nos territoires, en termes d'équipements de médecine nucléaire utiles et performants, n'est pas étranger aux difficultés rencontrées dans le dépistage de ces cancers. Le nombre enregistré, sans cesse croissant, crée une réelle inquiétude au sein de la population qui appelle à l'implantation d'un cyclotron, plus à même de permettre un diagnostic fiable.

Dans ce contexte singulier, la confirmation des engagements de l'État pour la reconstruction du centre hospitalier de Pointe-à-Pitre s'inscrit dans une démarche rassurante, de même que la désignation d'une mission de l'inspection générale des affaires sociales qui doit s'appuyer sur les travaux déjà réalisés sur le terrain à l'initiative des agences régionales de santé. Cette mission doit permettre de caractériser l'ensemble des solutions d'implantation et d'exploitation des différents modèles technologiques et organisationnels proposés.

Madame la ministre, nos régions d'Amérique sont aujourd'hui mobilisées : plus de vingt mille pétitionnaires ont



ASSEMBLÉE NATIONALE

traduit la forte attente de la population et des patients. Face à une telle situation, je souhaite que le Gouvernement puisse nous associer très étroitement aux décisions qu'il compte prendre. Par ailleurs, pouvons-nous espérer que les choix opérés par votre ministère ne reposeront que sur des principes d'égalité de l'offre de santé publique sur l'ensemble du territoire national ?

Pour finir, je veux remercier les trois ministres présents aux Journées de l'outre-mer, et surtout le Premier ministre pour son discours particulièrement optimiste. Oui, l'outre-mer est bien un atout pour la France ! (Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP et sur quelques bancs des groupes SRC et UDI.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Monsieur le député Chalus, vous avez raison d'insister sur la nécessité de réduire les inégalités en matière de santé. C'est l'une des lignes de force de la loi qui sera votée tout à l'heure. Vous m'avez alertée à plusieurs reprises sur la situation particulière des départements d'outre-mer, et notamment de la Guadeloupe. Nous en avons discuté. Je sais votre attachement à ce que des réponses spécifiques soient apportées. Il faut en particulier élaborer des solutions pour faire face à la question du cancer. La volonté du Président de la République, avec le troisième Plan cancer, est de faire en sorte que, en tout point du territoire, chacun ait les mêmes chances d'être soigné dans de bonnes conditions.

Concrètement, nous avons besoin, pour mieux détecter les cancers et les soigner plus rapidement, de déployer des TEPscan dans les départements français d'Amérique. Mais pour alimenter ces TEPscan, nous avons besoin de cyclotrons. Tout le débat est de savoir comment, quand et où nous allons installer ces cyclotrons. À l'automne dernier, j'ai confié une mission d'évaluation au professeur Bourguet, qui est le président de la section biophysique et médecine nucléaire du conseil national des universités, et à l'inspection générale des affaires sociales. Cette mission remettra prochainement ses conclusions. Je peux vous assurer, monsieur le député, que ce travail sera partagé et qu'il fera l'objet de discussions et d'échanges entre nous, car il s'agit de définir une solution équitable. Vous pouvez, monsieur le député, compter sur ma détermination pour vous y associer et apporter des réponses appropriées. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)

